



Crécy-la-Chapelle, le 14 novembre 2024

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 19 HEURES SALLE ALTMANN

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance
Enonciation des pouvoirs
Approbation du procès-verbal du conseil du 16 octobre 2024

Présents : Christine AUTENZIO, Fabrice LABORDE, Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Christophe POUX, Lucien GUENEZAN, Vanessa BUZONIE, Christophe ALEXANDRE, Victor DA COSTA (arrivé à 19h10) Jacque DALQUIE, Jean-Pierre EDELINE, Benjamin GAILLARD, Emilie HUYGHE, Tony MENDES, Carole PASQUIER, Agnès VALLÉE, Frédérique WÜRCKLER, Valérie LYON, Irène DARASOUK, Vincent ZAKOSKI, Sébastien CHIMOT

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Yves TUTRICE pouvoir à Christine AUTENZIO, Michèle HABY pouvoir à Lucien GUENEZAN, Michael FRAZAO pouvoir à Fabrice LABORDE, Stéphanie COTTEREAU pouvoir à Christophe POUX, Emilie MARCHAL pouvoir à Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Maxime LIEVIN pouvoir à Valérie LYON, Gaëlle LARONCHE pouvoir à Sébastien CHIMOT

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 16 octobre dernier.

En préambule, madame AUTENZIO rappelle que la démission de madame DOUTRELANT ayant été actée par monsieur le préfet, monsieur ALEXANDRE (candidat venant immédiatement après le dernier élu sur la liste déposée en préfecture) est, de droit, installé en qualité de conseiller municipal.

I. **AFFAIRES GÉNÉRALES**

1. Suppression d'un poste d'adjoint au maire

Par procès-verbal en date du 09 décembre 2022, le conseil municipal a fixé le nombre total d'adjoints au maire de la ville de Crécy-la-Chapelle à 8 postes.

A cette même date, madame Dominique DOUTRELANT a été élue 4ème adjointe à madame la maire.

Par courrier en date du 16 octobre 2024 adressé à monsieur le préfet, madame Dominique DOUTRELANT a demandé au représentant de l'Etat de bien vouloir accepter sa démission en tant qu'adjointe au maire et conseillère municipale.

En date du 29 octobre 2024, monsieur le préfet de Seine et Marne a fait droit à la demande de Madame Dominique DOUTRELANT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la démission effective de madame-Dominique DOUTRELANT de ses fonctions d'adjointe au maire et conseillère municipale, acceptée par monsieur le préfet de Seine et Marne en date du 29 octobre 2024 ;

CONSIDÉRANT conformément aux articles L.2122-7-2 et L.2122-14 du Code général des collectivités territoriales, qu'il importe à présent au conseil municipal de pourvoir, dans les 15 jours qui suivent, au remplacement ou non de ce poste d'adjoint au maire ainsi vacant ;

Entendu l'exposé de madame la Maire ;

Madame LYON réitère sa demande formulée lors du précédent conseil municipal quant à l'organisation prochaine d'une commission urbanisme au regard des nombreux sujets à aborder dont le dossier Pierreval.

Madame AUTENZIO répond qu'une commission urbanisme est programmée fin novembre, pour laquelle les membres concernés recevront la convocation dans les prochains jours. Ce temps lui a permis de compléter l'ordre du jour et de collecter les informations afférentes aux dossiers qui seront abordés en commission.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :

(4 abstentions : Valérie LYON, Maxime LIEVIN, Irène DARASOUK et Vincent ZAKOSKI)

SUPPRIME le poste d'adjoint au maire vacant et réduit ainsi à 7 le nombre desdits adjoints ;

PREND ACTE des modifications ainsi portées à l'ordre du tableau ci-dessous :

| | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Fabrice LABORDE | 1 ^{er} adjoint au maire |
| Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY | 2 ^{ème} adjointe au maire |
| Christophe POUX | 3 ^{ème} adjoint au maire |
| Jean-Yves TUTRICE | 4 ^{ème} adjoint au maire |
| Michèle HABY | 5 ^{ème} adjointe au maire |
| Lucien GUENEZAN | 6 ^{ème} adjoint au maire |
| Vanessa BUZONIE | 7 ^{ème} adjointe au maire |

CHARGE Madame la Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de signer tous les actes ou documents y afférent ;

ADRESSE ampliation à :

- Monsieur le préfet,
- Monsieur le sous-préfet,
- Service de Gestion Comptable (SGC) de Coulommiers.

II. QUESTIONS DIVERSES

Madame TEMOIN-HADEY informe les élus de la poursuite des permanences du Centre Communal d'Action Sociale, pour les sinistrés des inondations d'octobre dernier. Prochaine permanence le samedi 16 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Fait à Crécy la Chapelle le 14 novembre 2024.

Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY
Secrétaire de séance



Christine AUTENZIO
Maire

(Handwritten signatures in black and blue ink, including a large signature that spans across the seal area)

